

- TERRE D'Émeraude Communauté -
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DÉLIBÉRATION N°102/2023

Envoyé en préfecture le 22/09/2023
Reçu en préfecture le 22/09/2023
Publié le
ID : 039-200090579-20230920-D_2023_102-DE



SÉANCE DU 20 SEPTEMBRE 2023

Nombre de Conseillers

En exercice : 116
Titulaires présents : 79
Suppléants présents : 4
Pouvoirs : 13

Date de convocation :

14/09/2023

Date d'affichage :

25/09/2023

Votants :	96	Pour :	96	Contre :	0	Abstentions :	0
-----------	----	--------	----	----------	---	---------------	---

L'an deux mille vingt-trois, le vingt septembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle François TRUFFAUT de Moirans en Montagne, sous la présidence de Monsieur PROST Philippe.

Délégués titulaires présents :

ANDREY Patrick ; BAILLY Hervé ; BAUDIER Stéphanie ; BELLAT Stéphane ; BENIER ROLLET Claude ; BENOIT Jérôme ; BLASER Michel ; BOILLETOT Jean-Marc ; BOISSON Jean Pierre ; BONDIER Jean-Robert ; BONIN Robert ; BOURGEOIS Rachel ; BOURGEOIS Josette ; BOZON Fabienne ; BUCHOT Jean-Yves ; BUNOD Remy ; CALLAND Jacques ; CAPELLI Sophie ; CASSABOIS Yannick ; CATILAZ Christophe ; CATTET Jean-Luc ; CHATOT Patrick ; CLOSCAVET Marie-Claire ; COLIN Gwenaél ; CORAZZINI Sylvie ; DALLOZ Jean-Charles ; DAVID Lauriane ; DELORME Carole ; DEPARIS-VINCENT Christelle ; DUBOCAGE Françoise ; DUFOUR Christiane ; DUTHION Jean-Paul ; ETCHEGARAY Josiane ; FAGUET Jean-Jacques ; FAVIER Jean-Louis ; GAMBEY Olivier ; GERMAIN Christophe ; GIROD Franck ; GRAS Françoise ; GUERIN Jean Luc ; GUILLOT Evelyne ; HOTZ Richard ; HUGONNET Franck ; HUGUES Guy ; JACQUEMIN Pierre ; JOURNEAUX Cyrille ; LANIS Yves ; LAVRY Dominique ; LONG Grégoire ; LUSSIANA Eddy ; MAILLARD Jean-Claude ; MILLET Jacqueline ; MILLET Michel ; MOREL Denis ; MOREL-BAILLY Hélène ; NEVERS Jean-Claude ; PAIN Michel ; PARIS Robert ; PERRIN Alexandre ; PIETRIGA Guy ; POURCELOT Anaïs ; PRELY Fabrice ; PROST Philippe ; RAVIER Pascal ; REBREYEND COLIN Micheline ; RETORD Dominique ; REVOL Hervé ; REYDELLET DELORME Emmanuelle ; ROUX Nathalie ; ROZEK Evelyne ; RUDE Bernard ; SCHAEFFER Catherine ; SERVIGNAT Odette ; STEYAERT Frank ; TISSOT Isabelle ; VACELET Jean-Marie ; VENNARI PARE Sandra ; VIAL Jacques ; VUITTON Antoine.

Délégués suppléants présents : DOUVRES Jacques ; GIBOZ Brigitte ; JULLEROT Pascal ; RIQUOIS Jean-Pierre.

Excusés ayant donné pouvoir : BAILLY Thierry à DEPARIS-VINCENT Christelle ; BAILLY Jacques à MOREL BAILLY Hélène ; BANDERIER Dominique à MILLET Michel ; BELLERON Pierre-Rémy à BOZON Fabienne ; BRUNET Hervé à DUBOCAGE Françoise ; CHAMOUTON Patrick à VUITTON Antoine ; GAUTHIER PACOUD Sandrine à BUCHOT Jean-Yves ; GEAY David à LONG Grégoire ; GROSDIDIER Jean Charles à DALLOZ Jean-Charles ; JAILLET Bernard à SERVIGNAT Odette ; HALBOURG Bertrand à PARIS Robert ; LACROIX Serge à BONDIER Jean-Robert ; RASSAU Jean-Noël à RUDE Bernard.

Excusés : AYMONIER Gaëtan ; CAILLON Gérard représenté par RIQUOIS Jean-Pierre ; DEVAUX Catherine ; LANCELOT Catherine représentée par GIBOZ Brigitte ; LARUADE Laurent représenté par JULLEROT Pascal ; MARQUES Patrick ; VILLESSECHE Anne représentée par DOUVRES Jacques.

Absents : ARTIGUES Damien ; BARIOD Denis ; BIN Richard ; BOISSON Laurence ; BRIDE Frédéric ; CIOE Bruno ; DE MERONA Bernard ; DUFOUR Anne ; DUMONT GIRARD Philippe ; FATON Patrice ; GROS-FUAND Florence ; LAMARD Philippe ; MOREL Alain ; MORISSEAU Gilles ; PAGET Jean-Marie ; PANISSET Marilyne ; THOMAS Rémi.

Secrétaire de séance : BOZON Fabienne.

Objet : VIE ASSOCIATIVE – prix de location des salles

Rapporteur : DALLOZ Jean-Charles

Le RAPPORTEUR,

EXPOSE

Dans le cadre de sa compétence « Gestion des équipements sportifs et culturels », Terre d'Emeraude Communauté est sollicitée pour mettre en location certains de ses équipements sportifs.

Afin de compenser les coûts supplémentaires liés à la mise à disposition des structures, la collectivité souhaite établir des tarifs de location comme suit :

- Location d'une journée : 100€ TTC
- Location d'un week-end : 150€ TTC
- Location d'une semaine : 200€ TTC

Ces tarifs concernent les équipements intercommunaux suivants :

- Gymnase de Moirans-en-Montagne
- Halle des Sports de Moirans-en-Montagne

Un état des lieux d'entrée et de sortie sera réalisé par un agent de la collectivité. Le ménage devra être réalisé par le locataire. En cas de manquement, une société privée interviendra et facturera la prestation au locataire.

Les associations du territoire Terre d'Emeraude bénéficient de la gratuité en cas d'événement lié au fonctionnement de leur structure, comme les assemblées générales, sous réserve de validation par la collectivité.

Toute demande spécifique ou concernant un autre équipement intercommunal sera soumis à décision de l'exécutif de la collectivité.

Le BUREAU COMMUNAUTAIRE, dans sa séance du 12 septembre 2023 a émis un avis favorable,

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir entendu cet exposé et avoir délibéré,

DÉCIDE

D'APPROUVER les montants de location proposés ci-dessus

DE DIRE que les recettes seront inscrites au budget,

DE CHARGER Monsieur le Président ou un de ses représentants de signer tout document relatif à cette décision

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les
membres présents.

Envoyé en préfecture le 22/09/2023

Reçu en préfecture le 22/09/2023

Publié le

ID : 039-200090579-20230920-D_2023_102-DE



Pour extrait conforme,

[Signature]

Le Président

